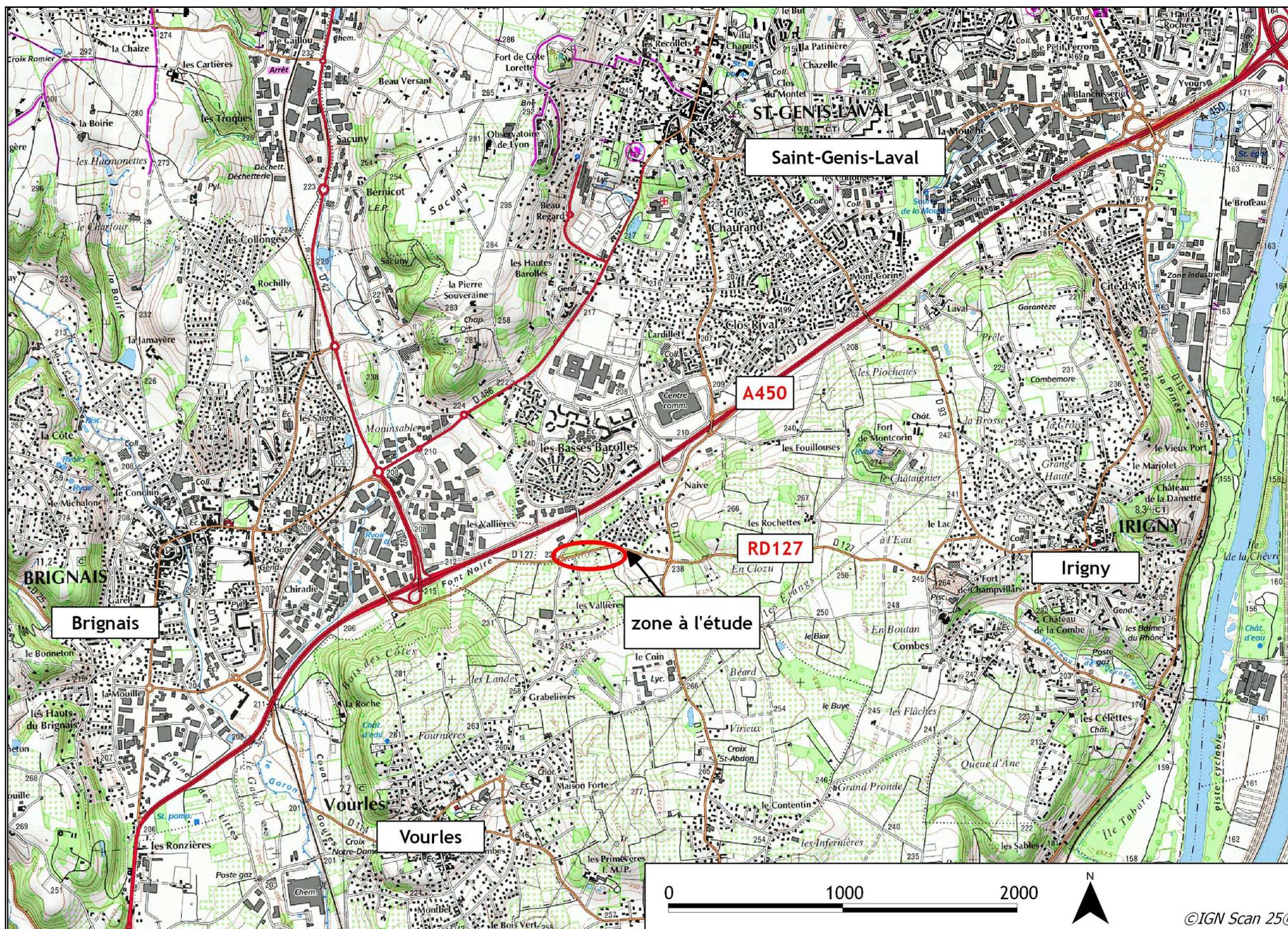


ANNEXE 2 - Plan de situation



ANNEXE 3 - Vue aérienne du site



Photo A sens Ouest =>Est

Photo B Sens Est=>Ouest



ANNEXE 4-1 - Extrait PLU -ST GENIS-LAVAL

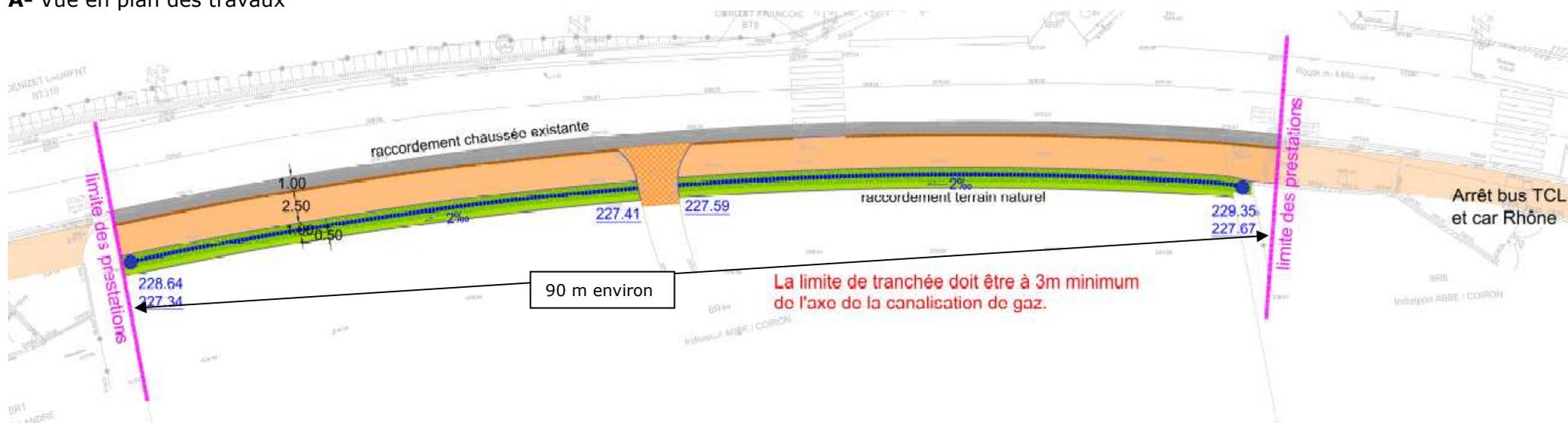


PLU opposable
Commune de Saint-Genis-Laval
Zonage et autres prescriptions



ANNEXE 4-2 - Liste des emplacements réservés aux cheminements piétons ou cyclistes (art I123-1-8)**Voir réserve n°8**

N°	Localisation	Bénéficiaire	Largeur approximative (m)
1	Chemin Piéton de : Chemin de Bellevue à : Avenue Maréchal Foch	COMMUNE	5m
2	Chemin Piéton de : Chemin de la Charretière à : Fort de Cote Lorette	COMMUNE	5m
3	Chemin Piéton de : Chemin de la Plumassière à : Allée de la Croix Louis	COMMUNE	5m
4	Chemin Piéton de : Chemin de la Plumassière à : Chemin des Loyes	COMMUNE	5m
5	Chemin Piéton de : Chemin du Calvaire à : La limite de la commune	COMMUNE	5m
6	Chemin Piéton de : Voie Nouvelle n°74 à : Impasse Montrond	COMMUNE	5m
7	Chemin Piéton de : Rue des Collonges à : La parcelle n°23	COMMUNE	5m
8	Chemin Piéton de : Route du Millénaire à : La limite de la commune	COMMUNE	5m
9	Chemin Piéton de : Chemin des Oliviers à : La limite de la commune	COMMUNE	5m
11	Chemin Piéton de : Route de Vourles à : Limite de la Voie Nouvelle n°74	COMMUNE	5m
12	Chemin Piéton de : Chemin de la Mouche à : Rue des Sources	COMMUNE	4m
13	Chemin Piéton de : Chemin de Chazelles à : La limite de l'ER voirie n°3	COMMUNE	4m
14	Chemin Piéton de : Rue des Martyrs à : Rue Pierre Fourel	COMMUNE	4m

ANNEXE 4-3 -**A- Vue en plan des travaux****B- Coupe en travers du cheminement mixte piétons vélos direction Ouest=>Est**